

**Usages et européanisation.**  
**De l'influence multiforme de l'Union européenne sur les réformes des systèmes nationaux de protection sociale<sup>1</sup>**

A paraître dans *Politique européenne*, n° 40, 2013, p. 94-118

**Paolo R. Graziano**  
Professeur associé, Université Bocconi  
paolo.graziano@unibocconi.it

**Sophie Jacquot**  
Chercheuse Marie Curie  
UCLouvain, ISPOLE  
Sophie.jacquot@uclouvain.be

**Bruno Palier**  
Directeur de recherche  
CNRS, Sciences Po, CEE  
bruno.palier@sciences-po.fr

**Résumé :**

La littérature récente sur les transformations des systèmes de protection sociale a montré que l'Union européenne est une variable importante à prendre en compte afin de comprendre les réformes nationales dans ce domaine. Notre objectif ici est d'analyser et de préciser les mécanismes politiques par lesquels l'UE joue un rôle dans les changements de politique sociale de ses Etats membres. Nous affirmons dans cet article qu'afin de comprendre comment l'UE influence les réformes nationales, il faut se pencher sur la façon dont les acteurs nationaux font usage des ressources et des contraintes européennes et sur la façon dont ils transforment ces dernières en opportunités politiques. De ces processus, il ressort que l'Europe contribue à changer les systèmes nationaux d'État-providence dans un sens qui rend ces systèmes plus « favorables à l'emploi ». Ce changement n'est cependant pas le résultat d'une imposition ou d'une contrainte directe sur les gouvernements nationaux, mais plutôt de la mise à disposition de différentes ressources que des acteurs nationaux peuvent (ou non) mobiliser afin de poursuivre leurs intérêts et objectifs. En utilisant ces ressources, y compris de façon négative, ces acteurs participent à l'incorporation au sein des débats et des processus politiques nationaux d'idées et d'orientations définies au niveau européen, contribuant ainsi à l'européanisation des réformes nationales de protection sociale.

**Abstract :**

The more recent literature on the transformation of national welfare systems has demonstrated that the European Union is an important variable to take into account in order to understand domestic reforms. Our aim is to analyse more precisely the political mechanisms thanks to

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend les conclusions d'un travail de recherche sur « l'européanisation des réformes nationales de protection sociale », mené dans le cadre du réseau d'excellence européen RECOWE (6e PCRD). Les résultats de ce projet ont été publiés en anglais dans un volume collectif (Paolo R. Graziano, Sophie Jacquot et Bruno Palier (dir.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011) ainsi que dans un numéro spécial de revue plus spécialement centré sur les politiques de conciliation entre vie privée et vie professionnelle (Paolo R. Graziano, Sophie Jacquot et Bruno Palier (dir.), « Letting Europe In. The Domestic Usages of Europe in Reconciliation Policies », *European Journal of Social Security*, vol. 13, n° 1, March 2011).

which the EU plays a part in the social policy changes of its member States. We argue that in order to understand how the EU influence social policy reforms at the domestic level, it is necessary to look at the usages of European resources and constraints by national actors and to focus on how they transform them in political opportunities. We show that Europe contributes to change national welfare systems, making them more « employment-friendly ». However, this change does not result from a direct pressure on national government, but rather from the availability of different resources that national actors can (or not) use in order to follow their interest and attain their aims. By using these resources, including negatively, they participate to the incorporation of ideas and norms defined at the EU level into the national debate and policy process, thus contributing to the Europeanisation of domestic welfare reforms.

### **1. Les réformes des systèmes nationaux de protection sociale et l'influence de l'Europe**

Ces dernières années, de nombreux livres ont été publiés sur la réforme des États providence, qui analysent le « retrait », la « transition » « le recalibrage » ou la « résilience » de l'État-providence en Europe (Esping-Andersen, 1996 ; Ferrera et Rhodes, 2000 ; Scharpf et Schmidt, 2000 ; Huber et Stephens, 2001 ; Leibfried, 2001 ; Pierson, 2001 ; Sykes, Palier et Prior, 2001 ; Taylor-Gooby, 2001 ; Daniel et Palier, 2001 ; Swank, 2002 ; Wilensky, 2002). Si cette littérature met en avant l'effet des contraintes internationales sur le développement des systèmes de protection sociale, peu de contributions analysent en détail le rôle de l'Union Européenne (UE) dans ces changements.

Dans les analyses des réformes de l'État-providence dans les pays européens, la littérature fait peu référence à l'UE : le rôle des politiques européennes tend à être considéré comme négligeable. Les analyses de ces réformes se sont concentrées sur les contraintes internationales, ont souligné la continuité remarquable et la diversité persistante des États-providence européens (Daniel, Palier 2001 ; Esping-Andersen 1996 ; Ferrera, Rhodes 2000 ; Huber, Stephens 2001 ; Leibfried 2001 ; Palier, Martin 2008 ; Pierson 2001 ; Scharpf, Schmidt 2000 ; Swank 2002 ; Sykes, Palier, Prior 2001 ; Taylor-Gooby 2001). La littérature sur ce sujet s'accorde sur l'existence d'au moins trois « mondes des réformes de la protection sociale », chacun suivant son propre chemin (Pierson 2001). Les réformes actuelles sont envisagées comme des renforcements de la logique de chaque modèle et peu de signes de convergence sont trouvés dans les solutions adoptées par les États providences (Ferrera, Rhodes 2000).

Cette absence de référence à l'Europe pour comprendre les réformes nationales de la protection sociale est d'abord soutenue par des raisons institutionnelles. La prédominance du principe de subsidiarité dans le domaine social au niveau européen ne permet une intervention européenne que si elle est jugée fonctionnelle pour l'intégration économique et apporte une plus value par rapports aux actions nationales. Par ailleurs, si l'Europe avait une quelconque influence sur les réformes de la protection sociale, on aurait dû constater une convergence des systèmes de protection sociale dans les États-membres. Les études n'étayant pas cette idée de convergence, l'influence de l'UE n'est pas apparue significative dans la compréhension des changements. Cette idée qui associe européanisation et convergence est de plus en plus souvent contestée.

Ainsi, un nombre croissant d'auteurs ont plaidé pour inclure davantage l'Europe dans les réflexions (pour une revue de ces travaux, voir Jacquot 2008). Dans une telle perspective, les liens entre intégration européenne, politiques européennes et politiques nationales doivent être pris en compte pour pouvoir aborder tous les aspects de la transformation des États-providence. Même si les États-providence sont devenus, dans le contexte de l'UE, « semi-souverains » (Leibfried et Pierson, 2001), très peu d'études se sont concentrées sur

l'interaction entre l'UE et le développement des politiques sociales nationales (Falkner *et al.* 2005 ; Zeitlin et Pochet 2005 ; Kvist et Saari 2007 ; Heidenreich et Zeitlin 2009). Ces rares travaux sont très utiles et d'un grand intérêt, mais ils envisagent essentiellement l'eupéanisation comme un processus descendant, et limitent donc leurs analyses à l'impact des politiques de l'UE sur les politiques nationales, ne fournissant que des informations limitées sur les mécanismes et les différents types de changements qui ont eu lieu au niveau national. Le seul ouvrage en ligne avec l'approche que nous allons développer ici (Heidenreich et Zeitlin, 2009) n'étudie qu'un nombre limité de pays européens et se concentre sur la méthode ouverte de coordination (MOC), délaissant les autres initiatives politiques développées au niveau de l'UE.

Ainsi, les quelques recherches disponibles montrent que le niveau national et le niveau européen s'entrecroisent de plus en plus dans le domaine de la protection sociale (Kvist et Saari 2007, Palier, 2010). Mais si « l'Europe compte », de quelle manière joue-t-elle un rôle ? Cette question amène à s'interroger sur la diversité des mécanismes d'influence de l'Europe et à insister sur le rôle des acteurs et des intérêts, parfois négligés - ou plutôt considérés comme des éléments intermédiaires passifs - dans une littérature qui est le plus souvent essentiellement consacrée aux institutions.

De plus, à une période où l'UE met de plus en plus l'accent sur la nécessité de mettre en place des réformes de protection sociale qui soient « tournées vers l'emploi », stratégies adoptées y compris au sein des systèmes de protection sociale « conservateurs-corporatistes » (Clegg, 2007, Palier, 2010), il paraît particulièrement pertinent de mieux comprendre les liens entre réformes nationales « tournées vers l'emploi » de la protection sociale et l'influence potentielle de l'UE. C'est l'objet de la recherche collective comparative « Europa, Europae » dont cet article rend compte.

## **2. De quelle manière l'UE compte-t-elle ? Les usages de l'Europe et les interactions entre niveau national et européen.**

Pour ne pas reproduire la démarche des précédentes analyses d'eupéanisation, qui commençaient le plus souvent par le niveau européen et concluaient à sa faible influence, nous avons choisi pour cette recherche de partir du niveau national, pertinent pour comprendre les réformes des systèmes de protection sociale, et voir à ce niveau, si, où, quand et comment l'UE a été mobilisée par les acteurs nationaux pendant les processus de réforme. Nous souhaitons aussi étudier les cas où l'UE elle-même a été la cible d'action politique des acteurs nationaux, à la fois dans la phase de formulation et de mise en œuvre de ces politiques. Nous nous inscrivons ainsi dans une approche en termes d'« usages de l'Europe » (Jacquot et Woll, 2003 ; Woll et Jacquot, 2010) dans le domaine des politiques sociales .

Cette approche présente plusieurs avantages. En premier lieu, elle ne prend pas pour un fait établi que les pressions de l'UE produisent des effets similaires dans les divers États-providence européens. Une analyse du niveau national permet de mieux comprendre la spécificité de chaque cas, et de voir si, quand et où les politiques européennes sont entrées dans l'agenda politique national. En deuxième lieu, elle ne suppose pas *a priori* que l'Europe ait eu un effet, quel qu'il soit, sur les États-providence. Troisièmement, l'étude prend en compte plusieurs champs de politiques sociales (retraites, emploi, inclusion sociale) et nous donnera donc plus d'information et moins de réponses idiosyncratiques que celles centrées sur une seule politique, qui ont fleuri ces dernières années.

### ***Les usages des ressources européennes par les acteurs nationaux : stratégie de recherche***

Il est difficile de contester que la réforme des États-providence se comprend le mieux avant tout au niveau national. Les origines, la temporalité, les acteurs, les conflits sociaux et

politiques, les mesures spécifiques varient d'un pays à l'autre, d'un secteur à l'autre, et possèdent des spécificités ou des traits nationaux impossibles à ignorer. Ainsi, il est assez difficile d'avancer qu'une réforme dans un des champs principaux de la protection sociale a été adoptée dans un pays européen parce qu'elle a été directement imposée par les institutions européennes<sup>2</sup>. Toute tentative, partant de cette perspective descendante et de ce type de question (« l'Europe est-elle la cause des réformes des systèmes nationaux de protection sociale ? »), aura bien du mal à y déceler une quelconque influence directe de l'UE. Cela ne signifie pas que l'UE n'a joué aucun rôle dans ces réformes, mais poser la question avec cette perspective descendante n'est pas particulièrement utile dans le cas des réformes de la protection sociale. La littérature sur l'eupéanisation et les politiques sociales (Zeitlin et Pochet, 2005 ; Graziano, 2007 ; Heidenreich et Zeitlin, 2009) montre cependant que plusieurs éléments des réformes nationales peuvent être reliés aux trajectoires des politiques européennes, et que ces effets varient selon les différentes traditions (ou « modèles », ou « régimes ») d'États-providence. Il en ressort que les acteurs nationaux sont la clé de la mise en œuvre de réformes soutenues par les institutions européennes. Ceci n'a rien de surprenant en soi ; plus étonnant – et intéressant – les acteurs nationaux peuvent soutenir des orientations de politiques publiques qu'ils ne défendaient pas avant et qui ont bien souvent un « parfum » très européen.

Pour pouvoir évaluer le type d'influence que l'UE a pu exercer sur les réformes nationales, nous suggérons donc une question de recherche différente : plutôt que de demander si les réformes nationales sont ou non « la mise en œuvre de directives ou d'orientations européennes », en prenant l'UE comme variable indépendante et les réformes nationales comme variable dépendante, nous voulons étudier si, où, quand et comment les acteurs *nationaux* ont utilisé les ressources, références et instruments de l'UE comme des outils pour leurs propres stratégies dans la dynamique des réformes nationales.

La posture de recherche initiale est de considérer les politiques européennes comme des ensembles d'opportunités et/ou de contraintes pour les acteurs nationaux. Ces acteurs font la « navette » entre le niveau européen et celui auquel ils opèrent (ou souhaitent opérer), c'est-à-dire habituellement le niveau national, créant ainsi un contexte d'interaction et d'influence réciproque (Jacquot et Woll, 2003 ; Woll et Jacquot, 2010). L'objectif est donc d'analyser les changements au niveau national qui résultent de l'utilisation, par des acteurs multiples et variés, du processus d'intégration européenne.

Afin de mieux comprendre le rôle de l'UE dans les réformes de protection sociale nationales, nous avons ainsi posé, dans différents contextes nationaux, la question suivante : « Comment les outils et ressources, formels ou non, contraignants ou non, qu'offre le processus d'intégration européenne sont-ils utilisés par les acteurs nationaux dans la dynamique nationale où ils sont engagés ? » (Jacquot 2008, 21).

Ce qui veut dire que notre objet n'est pas l'UE en elle-même, mais les réformes des systèmes nationaux de protection sociale, avec l'idée qu'en prenant en compte les usages nationaux faits de l'Europe, nous comprendrons mieux les réformes de la protection sociale dans leur complexité.

### ***Hypothèses de recherche***

Pour organiser notre recherche comparative des usages de l'Europe sur les réformes nationales de la protection sociale, nous avons élaboré trois hypothèses spécifiques qui s'appuient à la fois sur la littérature concernant l'eupéanisation et sur celle concernant les transformations de l'État-providence.

---

<sup>2</sup> Tout du moins avant l'imposition des plans d'austérité par la Troïka (FMI, BCE, Commission Européenne), notamment sur la Grèce, l'Irlande et le Portugal en 2011.

H1) *L'appartenance à l'UE* : Plus les pays sont sous la « surveillance » de l'UE, par exemple parce qu'ils sont en voie d'accession à l'UE (ou à la monnaie unique, ou bien plus récemment parce qu'ils attendent une aide européenne), plus il est probable que les orientations et les politiques européennes seront scrupuleusement intégrées dans les décisions nationales, et deviendront des motivations et/ou des points de référence pour le comportement politique des acteurs nationaux. En d'autres termes, on peut s'attendre à ce que les acteurs nationaux fassent régulièrement, et de manière positive, référence à l'Europe lorsqu'ils opèrent dans des pays en voie d'adhésion à l'UE, alors que ces références seront peu nombreuses, limitées, voire inexistantes dans les « anciens » Etats membres. Il s'agit ici de tester l'hypothèse de l'effet « adhésion au club » : les pressions de l'UE étant plus fortes lorsqu'un pays est en passe de devenir « membre du club » (de l'UE, de l'UEM...) ou menacé d'en être exclu. La conséquence de cette hypothèse est que dans les cas d'une « surveillance » accrue de l'UE, nous pouvons nous attendre à observer des modifications des politiques de protections sociales liées aux orientations européennes.

H2) *La relation à l'UE* : Les usages de l'UE dans le cadre de processus de réformes de politique sociale dépendent du rapport politique plus général qu'entretient ce pays à l'Europe. Cette relation, et son évolution, comprennent deux ensembles d'éléments : les attitudes des élites nationales envers l'Europe et les attitudes des opinions publiques envers celle-ci. Ici, les présupposés sous-jacents sont les suivants : si les élites et les opinions publiques sont favorables à l'Europe, les usages seront alors à la fois positifs et explicites et on peut s'attendre à des changements importants ; si élites et opinions publiques sont plus eurosceptiques, on n'observera pas d'usage de l'UE, ou la dénégation d'un tel usage. Ce qui signifie que l'on peut s'attendre à peu ou pas de modifications influencées par l'UE. Dans les cas qui nous concernent, nous anticipons des résultats se situant sur un continuum entre ces deux extrêmes.

H3) *Les écarts de politiques publiques (fit/misfit)* : Selon le degré de décalage des structures de politiques publiques entre les orientations proposées par l'UE et la situation des régimes nationaux de protection sociale, la nature des usages de l'Europe par les acteurs politiques nationaux dans les processus de réforme variera du positif au négatif, de l'usage de l'UE comme référence de légitimation au blâme, au rejet ou à la dénégation de son influence. Si l'adéquation est totale, il n'y a alors pas de pression de la part de l'Europe, donc pas de réorientation des réformes nationales (mais il peut y avoir promotion du « modèle national » auprès des instances européennes, des citoyens nationaux ou des pays voisins). S'il y a une légère inadéquation, une influence (limitée) de l'UE et des usages (possibles) sont probables. Si l'inadéquation est significative, on peut alors s'attendre à une forte utilisation de l'UE dans les cas où le coût des réformes sociales est élevé, ou à une absence de prise en considération de l'influence européenne. Cette dernière hypothèse est en lien avec la précédente: si le soutien public (des élites et/ou des opinions publiques) à l'UE est limité ou inexistant, nous pourrions alors observer, dans les cas d'inadéquation significative, qu'il n'y a pas d'usage de l'Europe, ce que l'on pourrait également appeler usage négatif ou « rejet » ou « résistance » vis-à-vis de l'Europe ; alors que si, dans les mêmes conditions, le soutien (des élites et/ou de l'opinion publique) est fort, nous pouvons supposer un fort usage de l'UE.

#### ***Éléments d'interaction : les ressources et les rôles de l'UE***

Pour étudier les usages développés par les acteurs nationaux, il est nécessaire d'articuler leur travail politique avec les ressources qu'offre l'UE, ainsi que le rôle joué par les institutions européennes pour apporter de nouvelles opportunités et/ou contraintes.

Dans la littérature, l'Europe est souvent perçue comme une contrainte particulière qui mène à une intégration négative, limitant la marge de manœuvre ou la souveraineté des

gouvernements (Scharpf, 1999 ; Leibfrid et Pierson, 1995). Mais l'UE a aussi créé de nouvelles opportunités que les acteurs nationaux peuvent reprendre, traduire ou modifier pour suivre leurs propres stratégies nationales.

On peut citer cinq types principaux de ressources produites par l'UE :

1. *ressources législatives* (législation primaire, secondaire, jurisprudence, etc.) ;
2. *ressources financières* (cadres budgétaires, mais aussi financements européens) ;
3. *ressources cognitives et normatives* (communications, idées, etc.) ;
4. *ressources politiques* (argumentation, mécanismes d'évitement du blâme, jeux à plusieurs niveaux, etc.) ;
5. *ressources institutionnelles* (comités, agences, etc.).

Cette large gamme de ressources souligne le fait que l'étude des usages n'est pas qu'un jeu discursif. Les idées, les acteurs, mais aussi de l'argent et du droit circulent entre les sphères nationales et européenne. Mais les acteurs doivent transformer les opportunités et contraintes créées par l'UE en ressources nationales particulières (même la transposition des directives ne peut se réduire à un processus de copier-coller, cf Falkner et al., 2005), ce qui implique un travail politique et comprend donc pouvoir, transaction, cadrage, conflit, etc.

### ***L'évolution des réformes nationales de politiques sociales***

Pour organiser notre étude de cas comparative, nous avons analysé les principales réformes de la protection sociale visant à rendre celle-ci plus « favorable à l'emploi » dans 10 pays (voir plus bas). Nous entendons par « favorable à l'emploi » les réformes qui visaient à accroître « l'activation » des politiques sociales, notamment les politiques de l'emploi (Bonoli, 2010), à accroître les taux d'emploi, que ce soit des femmes (politiques de conciliation), des seniors ; et les politiques anti-discriminatoires visant à favoriser l'emploi pour tous. Puisque rendre les systèmes de protection sociale plus favorables à l'emploi est le *leitmotiv* des institutions européennes depuis le début des années 1990 (Caune, Jacquot et Palier, 2011), nous pouvons supposer qu'il peut y avoir eu des utilisations de l'UE dans les processus de réforme nationaux dans ces domaines. Plus particulièrement, l'analyse des réformes nationales s'articule autour des deux séries de questions suivantes :

1. Quels sont les traits caractéristiques des réformes majeures récentes ? Y a-t-il eu des changements de politiques spécifiques et si oui de quelle ampleur ?
2. Quelle sont les dynamiques des réformes nationales ? Quelles sont les principales explications données pour ces réformes ? Quelles sont les réformes que l'on peut directement associer aux processus politiques ou d'intégration de l'UE ? Quels sont les mécanismes en jeu ?

### ***L'analyse des usages de l'Europe dans les réformes nationales des politiques sociales « favorables à l'emploi »***

La comparaison des usages de l'Europe à l'occasion de ces réformes menées dans 10 pays européens nous permet ainsi de dresser une liste exhaustive des usages possibles de l'UE, au niveau national.

Un des éléments essentiels pour comprendre et analyser le sens d'une réforme est le travail des acteurs au sein d'un système normatif qui impose ses propres contraintes. Les acteurs nationaux sont à la fois « des filtres et des utilisateurs des normes et des régulations européennes » (Radaelli et Pasquier, 2006). Certains auteurs ont souligné l'importance de cet « effet de levier » (Erhel, Mandin, Palier 2005 ; Zeitlin et Pochet, 2005) . Au niveau national, les acteurs et les administrations (notamment dans le champ des politiques sociales, voir Kroeger 2007) peuvent faire preuve de créativité dans leur rapport aux idées, normes, opportunités et règles européennes. Ils peuvent les utiliser comme ressources même en

l'absence de pressions d'intégration, se les réapproprient et les redéfinissent pour faire avancer leur propre agenda, leurs intérêts et pour légitimer leurs préférences politiques (Jacquot et Woll 2003). D'autres auteurs ont conceptualisé cette capacité d'action comme une forme particulière de « jeu à deux niveaux » (Putnam, 1988), qui concerne non seulement les grandes négociations intergouvernementales mais aussi les processus de décision politique plus quotidiens (Börzel 2003 ; Büchs 2008). L'influence de l'UE peut être encore plus sensible si les acteurs nationaux ont la volonté de soutenir des initiatives européennes.

Mais à travers leur usage de l'Europe, les acteurs peuvent également être transformés : ils peuvent intégrer de nouvelles normes d'action, de nouvelles valeurs et de nouveaux objectifs. En ce sens, la notion d' « usages de l'Europe » permet de contrebalancer la forte insistance, dans la littérature, sur les dynamiques institutionnelles, qui a conduit à sous-estimer la discrétion et le rôle des acteurs politiques dans les processus d'adaptation à l'intégration européenne.

Les usages sont classés selon leur fonctionnalité, et on peut en distinguer trois types : *les usages cognitifs*, qui se rapportent à la compréhension et à l'interprétation d'un sujet politique : ici, il est fait appel à l'Europe lorsqu'il s'agit de définir ou de débattre d'un problème public, les idées servant de mécanisme de persuasion, aidant à l'agrégation des intérêts et à la construction de coalitions d'acteurs hétérogènes. *Les usages stratégiques* se rapportent à la poursuite de buts clairement définis, en essayant d'influencer la décision politique ou de modifier sa marge de manœuvre, que ce soit en élargissant son accès au processus politique ou le nombre des outils politiques disponibles. C'est le type d'usage le plus courant, et il a lieu habituellement au cours du processus politique, après que les enjeux aient été clairement définis. *Les usages de légitimation* comprennent des éléments stratégiques et cognitifs, et prennent place lorsque les décisions politiques doivent être énoncées et justifiées. Les acteurs font référence à « l'Europe » pour faire passer un contenu implicite – ou emploient des figures discursives qui s'y rapportent, telles que « l'intérêt européen », « les contraintes européennes » ou « l'application des critères de Maastricht » – pour légitimer des choix politiques (Jacquot et Woll 2003). Les usages cognitifs sont généralement mobilisés lors de la phase de cadrage d'une réforme (définition des problèmes, élaboration des alternatives politiques), les usages stratégiques se rapportent plus à la phase de décision, alors que les usages de légitimation sont plutôt destinés à l'opinion publique et à la justification de la réforme.

**Tableau 1. Caractéristiques principales des différents types d'usages**

	<b>Ressources utilisées</b>	<b>Types d'acteurs</b>	<b>Travail politique</b>
<b>Usage cognitif</b>	Cognitives (idées, données, expertise)	- Entrepreneurs politiques - Groupes d'intérêt - Réseaux de politique publique	- Argumentation - Cadrage de l'action politique
<b>Usage stratégique</b>	Légales, financières et institutionnelles	- Acteurs institutionnels	- Mobilisation des ressources
<b>Usage de légitimation</b>	Politique	- Politiciens	- Justification - Délibération

Source : adapté de Jacquot et Woll, 2003.

### **Choix des cas**

Dix pays, appartenant ou non à l'UE, ont été sélectionnés pour notre recherche comparative : Allemagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Turquie. Ils ont été choisis pour pouvoir tester la pertinence de nos trois hypothèses de recherche. Ils couvrent en effet une large palette de situation, que ce soit au regard de leur

entrée dans l'UE (pays « anciens », récent ou candidats à l'Europe), de leurs relations générales à l'Europe (attitudes des élites et de l'opinion publique envers l'Europe) ou encore des régimes de protection sociale (ces pays représentent les différents « mondes » de la protection sociale présents dans l'UE : anglo-saxon, nordique, continental, méditerranéen, et de l'Est).

### **3. Les principaux résultats : des usages différenciés de l'Europe, fonction des différences de régime de protection sociale.**

Nous ne pouvons pas donner ici tout le détail des adaptations nationales que nous avons présenté dans un ouvrage et un numéro spécial de revue récents (Graziano, Jacquot et Palier, 2011a et 2011b). Nous voulons plutôt ici résumer et discuter les principaux résultats de notre recherche.

L'un des principaux enseignements est que les ressources européennes ont été essentielles dans plusieurs réformes nationales des systèmes de protection sociale. Tous les pays analysés ont traversé des changements et dans de nombreux processus de réforme, l'Europe a été présente d'une manière ou d'une autre. Cependant, l'analyse comparative montre qu'il y a des images multiples et variées dans l'album photo de l'eupéanisation des réformes des systèmes de protection sociale. Les ressources européennes sont traduites et utilisées différemment dans chaque pays, selon les contextes historiques et institutionnels nationaux, mais aussi les intérêts des acteurs qui ont pu les utiliser. L'Europe présente ainsi plusieurs visages et l'impact de l'UE sur les systèmes de protection sociale doit être conçu comme pluriel : non pas une Europe unique (*Europa*) mais des Europes différentes (*Europae*).

L'étude détaillée des cas étudiés éclaire la diversité des mécanismes d'influence de l'Europe. Nous discutons les résultats plus en détail dans ce qui suit, en les liant aux « régimes » ou « modèles » d'État-providence.

#### *Le cas des pays continentaux : France, Allemagne et Pays-Bas*

Dans ces États-providence, l'Europe a joué un rôle ancien et significatif, et les ressources européennes ont été utilisées de manières variées (essentiellement cognitives et stratégiques). Dans tous ces États-providence continentaux (analysés par Caune, Jacquot et Palier 2011 ; Aurich et Schüttpelz 2011 ; et de Graaf et van Berkel 2011) on peut voir que les acteurs gouvernementaux ont essayé d'exporter (*upload*) leurs propres modèles de politiques publiques vers Bruxelles, autant que l'inverse. En d'autres termes, si dans ces cas les usages stratégiques et de légitimation de l'UE ont été démontrés au niveau national, les gouvernements français, allemands et néerlandais (ainsi que les acteurs sociaux, dans une moindre mesure) ont aussi essayé de modifier l'agenda des politiques sociales européennes pour « mettre en avant » leurs modèles nationaux de protection sociale.

Ce résultat est particulièrement intéressant puisqu'il remet en question l'hypothèse du « *goodness of fit* » : tous les pays continentaux analysés se caractérisent par un certain degré de décalage (*misfit*) des politiques publiques, mais ce trait n'a pas amené de réformes fondamentales des politiques de protection sociale. Des réformes limitées ont bien été enregistrées dans tous les pays, mais dans chaque cas, les pressions de l'UE ont été fortement filtrées par les gouvernements nationaux, qui – et c'est surtout vrai dans le cas de la France – ont toujours eu tendance à minimiser le rôle de l'Europe comme facteur d'influence. L'objectif principal des acteurs continentaux est de participer activement au niveau européen pour pouvoir modifier l'agenda politique de l'UE et, dans le même temps, d'utiliser les ressources européennes cognitives, légales et financières pour poursuivre leurs agendas politiques



nationaux. Enfin, le rapport à l'Europe (des élites et des opinions publiques) a le plus souvent été très ambigu, poussant les élites à revendiquer auprès de leur opinion publique une influence importante sur l'Europe, se présentant comme étant des concepteurs de politiques (*policy-shapers*) plutôt que comme des exécutants (*policy-takers*).

#### *Le cas des pays d'Europe du Sud : Grèce, Italie et Portugal*

Les changements les plus importants ont eu lieu dans les pays d'Europe du Sud, tout particulièrement en Grèce et en Italie, où le décalage avec l'UE était fort dans plusieurs domaines de politiques sociales. Les changements qu'on a pu constater en Europe du Sud (analysés par Sotiropoulos 2011 ; Graziano et Jessoula 2011 ; et Zartaloudis 2011) sont bien plus reliés aux pressions européennes. Ici, nos trois hypothèses se trouvent vérifiées : a) l'accession à l'Union Economique et Monétaire (UEM), essentielle dans les années 1990, a mis les pays du Sud sous une « surveillance » plus forte que d'autres ; b) le soutien global, des élites et des opinions publiques, même s'il a décliné ces dernières années, était particulièrement élevé dans cette période et a fourni une légitimation supplémentaire aux réformes qui ont eu lieu depuis le milieu des années 1990 ; c) le degré général de décalage des politiques était plutôt élevé et a donc déclenché des pressions plus fortes pour le changement que dans d'autres pays européens.

Plusieurs types de ressources européennes ont été utilisées (cognitives, légales, financières, politiques) pour « éviter le blâme »<sup>3</sup> induit par des réformes de politiques sociales impopulaires et, en même temps, pour exploiter autant que possible les opportunités offertes par l'UE, notamment les ressources financières que mettaient à leur disposition les institutions européennes. À l'exception, partielle, du Portugal dans le domaine des politiques de l'emploi, ces trois pays ont eu moins de possibilités que les États-membres plus anciens pour faire monter (*upload*) leurs préférences au niveau européen afin de réduire les pressions issues de ce niveau. L'Europe a parfois joué un rôle de déclencheur des réformes au niveau national, mais les études de cas des pays d'Europe du Sud montrent que ce rôle de l'UE en tant que source de changement des politiques publiques s'est limité à une brève période, correspondant au moment où le « pouvoir de surveillance » de l'Europe était à son apogée, lors de la préparation de l'UEM.

Cependant, il apparaît que dans les pays du Sud aussi, l'influence de l'Europe a été retraduite par les acteurs nationaux et a fait l'objet d'appropriations particulières. Les changements (parfois plus formels que substantiels, comme en Grèce, voir Sotiropoulos 2011) enregistrés dans les différents pays sont toujours liés à la présence d'acteurs nationaux qui ont utilisé l'Europe comme une opportunité pour faire avancer (au niveau national) leurs propres agendas politiques, dans un contexte où le soutien des élites et des opinions publiques à l'Europe était relativement élevé.

#### *Le cas de l'Europe Centrale et de l'Est : la République Tchèque*

En Europe centrale et orientale (Sirovátka, 2011), le rôle de l'UE dans les agendas politiques au niveau national est comparable à celui qu'elle a joué dans les pays du Sud. Ceci ne signifie pas que l'Europe ait été le moteur principal des processus de réforme qui ont eu lieu en République Tchèque, mais confirme l'hypothèse générale qu'un fort décalage des politiques conduit à de fortes pressions pour des réformes au niveau national. Plus spécifiquement, pour la République Tchèque, les ressources financières et cognitives ont été cruciales et ont donné naissance à des usages de l'Europe à la fois stratégiques et cognitifs. Les ressources politiques ont été partiellement pertinentes, conduisant également, quoique de manière moins

---

<sup>3</sup> Nous traduisons ici la formule de « *blame avoidance* », élaborée par Kent Weaver (1986) pour décrire un des usages les plus manifestes de l'Europe dans les années 1980 : faire porter à l'Europe la responsabilité des réformes structurelles les plus difficiles.

significative, à des usages de légitimation. De plus, le cas tchèque confirme la pertinence de l'hypothèse de « l'appartenance au club » : plus un pays est « sous surveillance », plus il fait usage de l'Europe. Ce qui ressort aussi du cas tchèque est la pertinence du soutien des élites et (dans une moindre mesure) de l'opinion publique pour expliquer les usages de l'Europe. Autrement dit, les « nouveaux » États-membres ont jusqu'au début des années 2010 eu une relation à l'Europe relativement similaire à celles des États du Sud<sup>4</sup>.

#### *Le cas scandinave : la Suède*

Le cas suédois (Casula Vifell, 2011) illustre clairement que même lorsque l'inadéquation est limitée, et que peu de réformes sont déclenchées par les mécanismes de coordination européens, l'Europe est devenue un point de référence permanent et a remodelé les capacités des acteurs nationaux à formuler des politiques de protection sociale. La relation (notamment des élites) à l'Europe a un fort potentiel explicatif pour permettre de comprendre l'évolution récente des politiques nationales de protection sociale en Suède. L'Europe est utilisée de manière sélective pour mieux soutenir les structures des politiques publiques suédoises, à la fois dans l'arène nationale et internationale. Les changements dans les politiques de l'emploi ont été implicitement induits par les idées européennes, même si – à cause d'un soutien à l'UE limité, de la part des élites comme de l'opinion publique – de telles réformes n'ont pas été adoptées en se référant constamment et de manière positive à l'Europe. Casula Vifell montre en effet que si l'UE n'est pas une référence de légitimation au niveau national, il reste important pour les officiels suédois d'être des acteurs impliqués et légitimes au niveau européen, et de montrer une conformité aux règles européennes.

#### *Le cas d'un pays libéral : le Royaume-Uni*

Le cas des politiques de l'emploi du Royaume-Uni (Hopkin et van Wijnbergen, 2011) est particulièrement intéressant. On y observe un faible décalage des politiques nationales avec les orientations européennes, des changements procéduraux restreints et un usage stratégique limité des ressources de l'UE. Contrairement à d'autres modèles d'États-providence (et particulièrement ceux du Sud ou continentaux), pour le Royaume-Uni, l'Europe a plutôt été une cible qu'une source d'influence (à l'exception partielle de la directive sur le temps de travail). Le gouvernement Blair a cherché à influencer les politiques énoncées depuis Bruxelles., notamment afin d'éviter des effets indésirables de l'appartenance à l'UE. Pour le Royaume-Uni, l'usage de l'Europe présente tous les traits de la non prise en considération de l'influence européenne, le soutien à l'Europe dans l'élite et dans l'opinion publique – tout comme le décalage entre les politiques publiques nationale et européenne – étant très faibles.

#### *Un pays candidat – la Turquie*

Dans l'exemple turc (Duyulmus, 2011), les principales ressources utilisées par les acteurs de la décision politique en Turquie sont cognitives et financières, bien que ces derniers aient en quelques occasions (politiques des retraites, notamment) utilisé des ressources politiques de légitimation. L'exemple turc est aussi celui d'un fort écart entre politiques publiques nationales et européennes, même si les pressions liées aux négociations pour l'adhésion à l'UE peuvent être reliées à celles venant d'autres organisations internationales, comme le FMI ou la Banque Mondiale. Selon Duyulmus : « Le processus d'appartenance à l'UE a fourni diverses opportunités [au gouvernement], permettant une légitimation considérable des tentatives de réformes, et offrant des ressources qui ont dans une certaine mesure modelé le contenu des processus de réforme » (p. 304, 2011). Il n'apparaît pas clairement, dans l'exemple turc, que le déclin du soutien à l'UE soit fortement relié à une baisse des usages de l'Europe. Plus

---

<sup>4</sup> Ce que confirment aussi les cas espagnol et hongrois ; voir le numéro spécial du *European Journal of Social Security* (13(1) 2011) issu du même projet.

particulièrement, alors que le soutien de l'élite et de l'opinion publique à l'UE baisse depuis 2004, les usages de l'Europe n'ont pas sensiblement baissé, et la référence publique à l'Europe n'est pas devenue négative.

**Tableau 2. Principaux résultats**

	<b>Changements politiques</b>	<b>Ressources</b>	<b>Usages</b>
<b>Pays scandinaves</b>	Très limités	Cognitives	Cognitif
<b>Pays anglo-saxons</b>	Très limités	Législatives	Stratégique
<b>Pays continentaux</b>	Limités	Cognitives Législatives Financières	Cognitif Stratégique
<b>Pays d'Europe du Sud</b>	Radicaux	Cognitives Législatives Financières Politiques	Cognitif Stratégique Légitimation
<b>Pays d'Europe centrale/orientale</b>	Transformateurs	Cognitives Législatives Financières Politiques	Cognitif Stratégique (Légitimation)
<b>Pays candidats</b>	Limités	Cognitives Financières Politiques	Cognitif Stratégique (Légitimation)

#### **4. Retour sur les hypothèses de recherche**

Nos travaux confirment l'idée selon laquelle plus un pays est « sous surveillance » de l'UE parce qu'il souhaite devenir « membre d'un club européen », UE ou eurozone, plus il est probable que les politiques publiques et les institutions européennes vont être prises en considération, et seront donc un moteur fondamental et/ou un point de référence pour le comportement politique des acteurs nationaux. A l'inverse, plus un pays est ancien et intégré dans l'UE, moins il se sentira obligé de suivre les orientations européennes si celles-ci ne lui siéent pas. Cette idée est également discutée ailleurs dans la littérature (Grabbe, 2001). Dans les exemples de « surveillance » forte, les acteurs nationaux font souvent référence à l'Europe – bien que de manière pas toujours « positive » – et utilisent plus l'Europe que dans les cas de « surveillance » plus réduite. De plus, dans ces cas, nous observons des changements de politiques plus importants, liés aux prescriptions de l'UE. Les exemples sud-européens et centraux-orientaux vont dans le même sens, puisque lorsque les pressions étaient liées à de nouvelles opportunités d'appartenance (l'entrée dans l'UEM, entre la fin des années 1990 et le début des années 2000), la référence à - et les usages de - l'Europe ont été bien plus variés et significatifs qu'à d'autres périodes historiques. Pour la Turquie, également, lorsque les opportunités d'entrée dans l'UE étaient fortes, l'Europe a été un point de référence constant. À l'inverse, les Etats-membres anciens, habitués au statut d'État-membre, montrent plutôt une plus grande capacité à jouer avec les ressources et les contraintes européennes, en l'utilisant pour « éviter le blâme », pour des stratégies multi-niveaux, ou bien encore pour soutenir et transférer à l'Europe leurs modèles nationaux de protection sociale et les réformes déterminées nationalement.

Tous les cas étudiés confirment également combien pèse la relation globale du pays à l'Europe, selon que celle-ci soit positive ou euro-sceptique. Les résultats empiriques montrent cependant clairement que l'opinion des élites pèse plus que l'opinion publique. Dans les cas où le soutien des élites à l'Europe était faible, les changements de politiques publiques étaient

souvent limités et conçus nationalement, l'utilisation des ressources se bornant essentiellement aux ressources cognitives et financières. Cela confirme certains travaux précédents sur l'eupéanisation (Cowles, Caporaso, Risse 2001 ; Heidenreich et Zeitlin 2009). Les cas continentaux et britannique montrent la pertinence de cette idée, puisque dans les quatre pays considérés (France, Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni), les acteurs nationaux font usage de l'Europe, mais de façon limitée et négative, en « déniaient » ou en « ignorant » son rôle dans l'établissement de l'agenda des réformes de politiques publiques nationales. Le soutien de l'opinion publique est moins pertinent que l'on ne pouvait s'y attendre. Si nous avons trouvé quelque cas de convergence entre soutien de l'élite et soutien de l'opinion publique, la plupart des exemples montrent que c'est le soutien de l'élite qui compte vraiment pour expliquer à la fois les usages multiples de l'Europe et les changements de politiques publiques induits par l'Europe.

L'importance de l'écart entre les préconisations européennes et la situation nationale (*goodness of fit*) est l'un des points les plus discutés dans la littérature sur l'eupéanisation (Boerzel et Risse, 2003 ; Falkner, Treib, Hartlapp et Leiber, 2005 ; Graziano, 2007 ; Thoskov, 2007 ; Falkner et Treib, 2008 ; Thompson, 2009). Nos résultats soutiennent l'idée qu'il faut tenir compte de cet écart pour comprendre les mécanismes d'usages de l'Europe. Dans les exemples de décalage important entre politiques nationales et européennes, la probabilité de changements significatifs est particulièrement forte, et l'Europe est utilisée de nombreuses manières par les acteurs nationaux. Notre recherche apporte cependant quelques réserves sur ce point puisque dans des cas d'écarts identiques (Italie et France, par exemple), les pressions au changement ont donné naissance à des usages de l'Europe différents et à des degrés de réforme des politiques publiques différents (voir aussi Graziano, 2011). Nos résultats empiriques montrent que d'autres variables doivent être prises en compte, comme l'ancienneté de l'appartenance à l'Europe et la relation globale du pays à l'Europe.

## **5. Conclusion : eupéanisation et changement**

Le cadre théorique et les résultats empiriques de notre recherche résumés ici permettent d'apporter un nouvel éclairage sur les mécanismes par lesquels l'Europe joue un rôle dans les réformes des systèmes nationaux de protection sociale. Ils offrent aussi de nouveaux aperçus des différents usages de l'Europe en montrant que les ressources européennes peuvent être utilisées de manière différentes par les acteurs nationaux, selon leurs préférences et stratégies. Nos travaux confirment que l'Europe exerce différentes formes de pressions amenant à des réformes des politiques publiques nationales, dont l'intensité dépend de la nature du lien à l'UE (par exemple membres « anciens » contre « nouveaux »), du soutien à l'UE des élites, et de la présence de structures de politiques publiques « traditionnelles » ainsi que de leur décalage avec les orientations européennes. Dans ce processus, les préférences des acteurs nationaux sont une variable essentielle pour comprendre les voies et les mécanismes de l'influence de l'Europe.

Notre recherche comparative permet d'insister sur le fait que, dans une perspective fondée sur les usages de l'Europe, on ne trouve pas d'influence européenne univoque sur les réformes nationales de politiques publiques. L'on observe plutôt un continuum qui va de l'absence d'influence de l'Europe (sans le cas où il n'existe pas d'usage) au rejet de toute orientation européenne, en passant par une large variété d'usages des ressources et des contraintes fournies par le processus d'intégration européenne. Les changements au niveau national, qui peuvent notamment être associés à des idées ou des instruments européens, résultent de l'usage de ces ressources et contraintes par des acteurs divers, selon des modalités diverses.

Les différents usages de l'Europe varient en fonction des catégories d'acteurs et de leurs intérêts, ce qui explique que les types d'usages qui émergent de nos travaux ne s'alignent que partiellement avec les différents régimes d'État-providence ou avec le niveau d'écart entre préconisations européennes et réformes nationales (*goodness of fit*).

D'une façon générale, cependant, nos cas d'étude permettent de révéler quatre types principaux d'usages de l'Europe. Tout d'abord, les cas où les ressources européennes sont utilisées afin de légitimer les réformes conduites au niveau national. Ensuite, les cas où les usages des ressources européennes sont nombreux et où des instruments européens sont mobilisés par des acteurs nationaux afin d'atteindre leurs propres objectifs, ce que l'on a appelé des usages stratégiques positifs. Un autre type d'usage est celui des usages cognitifs de l'Europe, même si seul le cas de la Turquie donne des exemples de réformes nationales pour lesquelles les préconisations européennes ont servi d'inspiration directe et substantielle. Enfin, on observe également des usages stratégiques « négatifs » des ressources européennes dans lesquels ces dernières sont utilisées comme des références négatives (en cas de faible soutien à l'intégration européenne et de « *misfit* » important).

Quelle que soit la diversité de cette liste d'usages ou la variété de cette influence, il ressort que l'Europe contribue à changer les systèmes nationaux d'État-providence dans un sens qui rend ces systèmes plus « favorables à l'emploi ». Ce changement n'est cependant pas le résultat d'une imposition ou d'une contrainte directe sur les gouvernements nationaux, mais plutôt de la mise à disposition de différentes ressources que des acteurs nationaux peuvent (ou non) mobiliser afin de poursuivre leurs intérêts et objectifs. En utilisant ces ressources, y compris de façon négative, ces acteurs participent à l'incorporation au sein des débats et des processus politiques nationaux d'idées et d'orientations définies au niveau européen, contribuant ainsi à l'europeanisation des réformes nationales de protection sociale.

## Références bibliographiques

Aurich, P. et Schüttpelz (2011), "Learning or Teaching ? Germany and its Complex Historical Relationship with the EU", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms*. Europa, Europae, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Bonoli, G. (2010), "The Political Economy of Active Labour Market Policy », REC-WP 01/2010, Working Papers on the Reconciliation of Work and Welfare in Europe, RECOWE Publications, Dissemination and Dialogue Centre, Edinburgh.

Boerzel, T. (2003), "Shaping and Taking EU Policies : Member State Responses to Europeanization", Queen's Papers on Europeanisation, N° 2/2003.

Boerzel, T. A. et T. Risse (2003), "Conceptualizing the Domestic Impact of Europe", in C. Radaelli et K. Featherstone (éds.), *The politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, p. 57-80.

Büchs, Maria (2008), "The Open Method of Coordination as a 'Two-Level Game'", *Policy & Politics*, vol. 36, N° 1, p. 21-37.

Casula Vifell, A. (2011) "Sweden : The Reluctant Rule Follower", Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms*. Europa, Europae, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Caune, H., Jacquot, S. et Palier, B. (2011) "Social Europe in Action : The Evolution of EU Policies and Resources", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York ; Palgrave Macmillan, p. 19-47.

Caune, H., Jacquot, S. et Palier, B. (2011) "Boasting the National Model : The EU and Welfare State Reforms in France", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, p. 48-72.

Clegg, D. (2007), "Continental Drift : On Unemployment Policy Change in Bismarckian Welfare States", *Social Policy & Administration*, Volume 41, N° 6, p. 597-617.

Daniel, C. et B. Palier (éds.) (2001), *La protection sociale en Europe. Le temps des réformes*. Paris, La Documentation Française.

De Graaf, W. et van Berkel, R. (2011), "The Activation Turn in the Netherlands : 'Home'-grown or Steered by Europe ?", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, p. 96-120.

Duyulmus, C.U. (2011), "Social Security Reform in Turkey : Different Usages of Europe in Shaping the National Welfare Reform", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Erhel, C., Mandin, L. et Palier, B. (2005) "The Leverage Effect. The Open Method of Coordination in France", in ZEITLIN, J. et POCHET, P. (éds.) (2005), *The Open Method of Coordination in Action : The European Employment Strategy and Social Inclusion Strategies*, Brussels, PIE-Peter Lang, p. 217-247.

Esping-Andersen, G. (éd.), 1996, *Welfare States in Transition, National Adaptations in Global Economies*. London ; Sage.

Falkner, G., Treib, O., Hartlapp, M. et Leiber, S. (2005), *Complying with Europe: EU harmonization and soft law in the member states*, Cambridge, Cambridge University Press.

Ferrera, M. (1996), "The 'Southern Model' of Welfare in Social Europe", *Journal of European Social Policy*, vol. 25, N° 1, p. 17-37.

Ferrera, M. et M. Rhodes (éds.) (2000), 'Recasting European Welfare States', *West European Politics*, Special Issue, Vol. 23, N°2.

Grabbe, H. (2001), "How Does Europeanization Affect CEE Governance ? Conditionality, Diffusion and Diversity", *Journal of European Public Policy*, Vol. 8, issue 6, p. 1013-1031

Graziano, P. et Vink, M.P. (éds.) (2007), *Europeanization: New Research Agendas*. Basingstoke - New York, Palgrave.

Graziano, P. (2007), "Adapting to the European Employment Strategy ? Continuity and Change in Recent Italian Employment Policy", *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*, Vol. 23, N° 4, p. 543-565.

Graziano, P. R. (2011), "Europeanization and Domestic Policy Change : Adapting to the European Employment Strategy in Italy and France", *Governance*, Vol. 24, N° 3, p. 583-605.

Graziano, P.R. et Jessoula, M. (2011), "'Eppur si muoveva...' The Italian Trajectory of Recent Welfare Reforms : From 'Rescued by Europe' to Euro-scepticism", in Graziano, P.R.,

Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Graziano, P., Jacquot S., Palier, B. (dir.) (2011a), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke, Palgrave Macmillan

Graziano, P., Jacquot S., Palier, B. (dir.) (2011b) « Letting Europe In. The Domestic Usages of Europe in Reconciliation Policies », *European Journal of Social Security*, vol. 13, n° 1, March 2011).

Hall, P. (1993), "Policy Paradigm, Social Learning and the State : The Case of Economic Policy-Making in Britain", *Comparative Politics*, Vol. 25, N° 3, p. 275-296.

Hopkin, J. et van Wijnbergen, C. (2011), "Europeanization and Welfare State Change in the UK : Another Case of 'Fog over the Channel' ?", in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Huber, E. et Stephens, J. D. (2001), *Development and Crisis of Advanced Welfare States, Parties and Policies in Global Markets*. Chicago, University of Chicago Press.

Heidenreich, M. et J. Zeitlin (éds.) (2009), *Changing European Employment and Welfare Regimes. The Influence of the Open Method of Coordination on National Reforms*. London ; Routledge.

Immergut, E. M., K.M. Anderson et I. Schultze (éds.) (2006), *Handbook of Western Pension Politics*. Oxford ; Oxford University Press.

Jacquot, S (2008) "National Welfare State Welfare Reforms and the Question of Europeanization : From Impact to Usages", REC-WP 01/2008, *Working Papers on the Reconciliation of Work and Welfare in Europe*, RECWOWE Publications, Dissemination and Dialogue Centre, Edinburgh.

Jacquot, S. et Woll, C. (2003), "Usage of European Integration - Europeanisation from a Sociological Perspective", *European Integration online Papers (EIoP)* 7 :12.

Kröger, S., 2007, "The End of Democracy as We Know it ? The Legitimacy Deficits of Bureaucratic Social Policy Governance", *Journal of European Integration*, Vol. 29, Issue 5, p. 565-582.

Kvist, J. et Saari, J. (éds.) (2007), *The Europeanisation of social protection*. Bristol, The Policy Press.

Leibfried, S. (éd.) (2001), *The Future of the Welfare State*. Cambridge, Cambridge University Press.

Mishra, R. (1999), *Globalization and the Welfare State*, Cheltenham, Edward Elgar.

Palier, B. (2005), *Gouverner la Sécurité sociale*. Paris, Quadrige-Presses Universitaires de France.

Palier, B. (2010), *A long Goodbye to Bismarck ? The Politics of Welfare Reforms in Continental Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

Palier, B. et Martin, C. (éds.) (2008), *Reforming Bismarckian Welfare Systems*, Oxford: Blackwell.

Pierson, P. (1998), "Irresistible Forces, Immovable Objects: Post-industrial Welfare States Confront Permanent Austerity", *Journal of European Public Policy*, vol. 5, n° 4, p. 539-560.

Pierson, P. (éd.) (2001), *The New Politics of the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press.

Putnam, R. (1988), « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42, n° 3, p. 427-460.

Radaelli, C. M. et Pasquier, R. (2006), “Conceptual Issues”, in Graziano, Paolo, Vink, Maarten (éds.), *Europeanization: New Research Agendas*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Scharpf, F.W. (1999), *Governing Europe: Effective and Democratic*. Oxford, Oxford University Press.

Scharpf, F. W. et V. Schmidt (éds.) (2000), *Welfare and Work in the Open Economy*, Oxford, Oxford University Press.

Sirovátka, T. (2011), “EU and Czech Instrumentalism in Employment and Social Inclusion Strategy”, in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Sykes, R., B. Palier et P. Prior (éds.) (2001), *Globalisation and European Welfare States: Challenges and Changes*. London, Palgrave.

Sotiropoulos, D. (2011), “Usages of ‘Europe’ in Welfare Policies in Greece, 1981-2010”, in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Swank, D. (2002), *Global Capital, Political Institutions, and Policy Change in Developed Welfare States*. Cambridge, Cambridge University Press.

Taylor-Gooby, P. (ed.) (2001), *Welfare States Under Pressure*. London: Sage.

Weaver, R. K. (1986), “The Politics of Blame Avoidance”, *Journal of Public Policy*, n° 6, p. 371-398.

Wilensky, H. (2002), *Rich Democracies : Political Economy, Public Policy, and Performance*. Berkeley, University of California Press.

Woll, C. et Jacquot, S. (2010), “Using Europe : Strategic Action in Multi-Level Politics”, *Comparative European Politics*, Vol. 8 (1), p. 110-142.

Zartaloudis, S. (2011), “A Compass or a Spear? The Partisan Usage of Europe in Portuguese Employment-friendly Reforms”, in Graziano, P.R., Jacquot, S. et Palier, B. (éds.), *The EU and the Domestic Politics of Welfare State Reforms. Europa, Europae*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan.

Zeitlin, J. et P. Pochet (éds.) (2005), in *The Open Method of Coordination in Action: The European Employment Strategy and social inclusion strategie*. Brussels, PIE-Peter Lang.